



ALADV
COTÉ SUR
NYSE
ALTERNEXT

Communiqué de presse

Paris, 17 octobre 2012

**Mise à disposition des informations relatives aux caractéristiques,
notamment juridiques, financières et comptables,
de la société ADVERLINE**

Le présent communiqué de presse est établi et publié par la société ADVERLINE conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

En application de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société ADVERLINE, complétant la note d'information en réponse de la société à l'offre publique d'achat simplifiée déposée par FINANCIÈRE ADVERLINE, ont été déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 octobre 2012 et mises à la disposition du public ce même jour.

Ce document est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org), sur le site Internet d'ADVERLINE (www.adverline.com) et peut être obtenu sans frais auprès de : ADVERLINE, 5, rue de la Terrasse - 75017 Paris à l'attention de Monsieur Charles Costa de Beauregard ou auprès de CM-CIC Securities, Département Corporate, 6, avenue de Provence, 75441 Paris Cedex 09.

Contact Investisseurs

Monsieur Charles Costa de Beauregard

Directeur Général Délégué d'ADVERLINE

Téléphone : +33 44 92 35 52

E-mail : c.costa@adverline.com